

Rivecourt' **MAG**

«Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être, mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre ».
Marc Aurèle

Chères Rivecourtoises, Chers Rivecourtois,

Je vous présente, à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères, de bonheur, de santé et de prospérité. En ce début de nouvelle année, il est de tradition de présenter le bilan des actions menées à bien par la municipalité pendant l'année écoulée, ainsi que les orientations et les grands projets qui seront mis en œuvre pour l'année à venir et même au-delà. Cette année, cela n'est pas possible, les élections étant proches, (non pas que nous n'ayons ni bilan ni perspective, bien au contraire), mais la loi électorale nous interdit de communiquer sur l'action municipale. Pour autant, je vous parlerai tout de même de Rivecourt : vous savez, ce village où il fait bon vivre... Ce n'est pas moi qui le dit, c'est l'enquête réalisée par le journal le Parisien, concernant le classement des communes où acheter une maison à la campagne à moins d'une heure de Paris. Et l'Oise a la cote car, si Longueil-Sainte-Marie arrive en tête avec une note de 13,48/20 elle est suivie par Canly avec 13,35, et par Rivecourt à la 3e place avec 13,17/20, Chevrières étant 4e avec 12,98. Pour réaliser son classement, Le Parisien a sélectionné des communes dans lesquelles au moins cinq ventes de maisons ont eu lieu sous les 300 000 euros et au moins 20 % des ventes de maisons ont eu lieu sous les 300 000 euros entre 2023 et 2024, selon les données publiées par le gouvernement. Je peux également vous parler des réalisations en cours. La plus importante à mes yeux est la modification de la place Saint-Wandrille qui sera suivie de la création de la voie verte en partenariat avec la Plaine d'Estrées. D'ici quelques semaines, le bus ne passera plus dans le village. Il n'y aura plus qu'une seule entrée et une seule sortie, le tout en sens unique avec un plateau surélevé sur la D13 et un rétrécissement de la voirie sur la D13. Nous espérons que cela fera changer le comportement des automobilistes. Pour ces derniers vœux de la mandature, j'ai envie de remercier encore plus chaleureusement que d'accoutumée toutes celles et ceux avec qui j'ai travaillé. A commencer par l'ensemble du conseil municipal pour son travail tout au long des six années écoulées. Avec leur aide, nous avons pu mener à bien de nombreux projets. Je les remercie pour leur confiance et leur aide précieuse.



**FEVRIER
2026**

Être élu, ce n'est pas une profession, c'est un engagement, une mission. C'est porter en soi le sens de l'intérêt général. Un état d'esprit d'équipe et de solidarité qui a été présent chez tous ceux qui m'ont entouré. Je veux leur rendre hommage et les remercier pour leur engagement, leur investissement, leur présence, leur proximité, leur dévouement, leurs convictions. Nous tous, élus, donnons de notre temps sans compter. Parfois, pour ne pas dire souvent, au détriment de notre vie personnelle et, pour certains, professionnelle. Je remercie très chaleureusement nos conjoints et nos familles pour leur grande patience et leur esprit de partage. Je leur en suis reconnaissant. Si je me suis autant investi dans mon mandat de maire, c'est parce que je ne veux rien que le meilleur pour vous. Cela nécessite de travailler beaucoup, de lutter souvent, de se battre parfois. Mais ce ne sont pas les seules raisons. En devenant Maire, j'ai appris à accepter la charge lourde et si je m'investis autant c'est que j'aime profondément ce territoire dans lequel je m'enracine tous les jours un peu plus. Malgré les épreuves vécues, j'ai décidé de rester optimiste.

Je tiens à remercier le monde associatif. Avec trois associations, dont deux fraîchement arrivées, je fais le vœu que la vie associative de Rivecourt soit d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine culturel, festif ou sportif. Je veux parler des présidentes et du président de ces associations, avec une pensée particulière pour Mireille Cardot, présidente de Carpe Diem qui œuvre en permanence pour faire vivre notre commune depuis quelques années. Je remercie également Monsieur Ticou, président de l'association Atom2Son et toute son équipe pour avoir organisé le repas de la fête du village, mais aussi la fête de la musique, malgré les critiques. Comme je vous l'ai dit, il faut sortir le positif et persévérer en améliorant la formule. Je souhaite la bienvenue à l'association Jyoti Studio, créée par une Rivecourtoise, Phibie Masson, qui a mis en place des cours de yoga, les mercredis et dimanches matins, complémentaires aux cours de qi gong proposés par Carpe Diem. Jyoti studio organisera par la suite des activités une fois par mois pour petits et grands.

.../...

.../...

Je tiens également à remercier nos commerçants, nos artisans, nos professionnels de santé ainsi que tout le corps professoral (élémentaire, maternelle, les ATSEM, le personnel du centre d'animation) qui se dévouent pour le bien être des Rivecourtois. Un grand merci à eux. Mais notre village ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans la présence à nos côtés de nos partenaires, tous ces acteurs habités là encore, du même état d'esprit, celui du service au public. Je veux citer notamment : Les services de l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, notre Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées. Sans leurs aides techniques et financières, nombre de nos projets n'auraient pu aboutir. J'associe à mes remerciements les plus sincères les maires, mes chers collègues, mes chers amis. Je n'oublie pas de remercier les corps constitués les Sapeurs- Pompiers de Verberie, de Longueil, mais également la Gendarmerie. Tous ces acteurs qui, au quotidien, veillent sur notre sécurité. Ils méritent d'être chaleureusement applaudis car leurs tâches ne sont pas aisées. Merci aussi au Centre de Gestion et à l'UMO (Union des Maires de l'Oise) pour leur écoute si précieuse, leur aide, leur réactivité à nous trouver des solutions, à nous conseiller, nous guider. Enfin, je remercie Madame la Présidente de la CCPE, Monsieur Lefèvre le Directeur Général des Services, ainsi que l'ensemble du personnel car ils fournissent un travail formidable. L'engagement de chacun, le professionnalisme de tous et cet esprit familial, chaleureux, respectueux et innovant ont grandement contribué à nos réalisations communes.

Je remercie toutes les entreprises qui œuvrent pour le bien de notre commune. Je ne peux qu'être reconnaissant en toute sincérité car j'ai apprécié tous les échanges qui ont été amicaux, respectueux, constructifs.

Au nom de tout le Conseil municipal, et en mon nom, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux, de belle et bonne année pour vous-même et pour les vôtres.

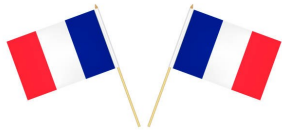
Grégory Huchette

CEREMONIE DES VOEUX



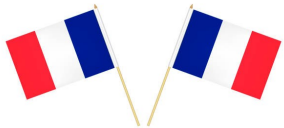
La traditionnelle cérémonie des vœux, s'est déroulée le vendredi 30 janvier, en présence notamment de Anne-Sophie Fontaine, conseillère régionale, Patrice Fontaine, conseiller départemental, Sophie Mercier, présidente de la CCPE et de nombreux maires. En préambule, Tom Molinet, avec son saxophone, a réalisé une prestation musicale fort appréciée.

CEREMONIES



LE 14 JUILLET

La cérémonie du 14 juillet 2025 s'est déroulée en présence de nombreux Rivecourtois. La gerbe a été déposée par Louise, conseillère municipale des jeunes. Le temps agréable a favorisé un beau concert de l'harmonie de Chevrières dans le parc municipal.

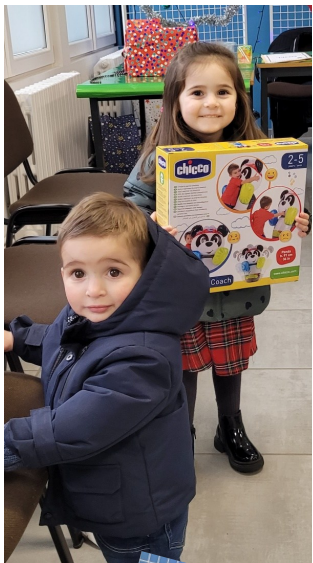


LE 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre 2025 s'est déroulée en présence des autorités militaires et de quelques fidèles habitants. La gerbe a été déposée par les élues rivecourtoises du conseil municipal des jeunes de Longueil-Sainte-Marie. Après le discours du Maire, Grégory Huchette et un petit concert de l'Harmonie de Chevrières, le pot de l'amitié a été servi salle Louis-Lame.



NOEL DES ENFANTS



Des jouets offerts aux petits

Le samedi 13 décembre, le Père Noël avait donné rendez vous aux petits Rivecourtois pour qu'il leur soit remis un jouet et un sachet de friandises.



Carte cadeau pour les plus grands

Quant aux plus grands, ils ont reçu une carte cadeau leur permettant de choisir selon leur envie, au magasin « La Grande Récré ».



NOEL DES AINES



Distribution de cartes cadeau et de colis

Cette année, les aînés de Rivecourt avaient le choix entre le traditionnel colis de Noël ou les cartes cadeau à dépenser au magasin Leclerc à Lacroix Saint-Ouen.



TRAVAUX



Les travaux de la place Saint-Wandrille avancent

Les travaux du village, en ce début d'année 2026, sont dominés par le réaménagement de la place Saint Wandrille. Ces travaux permettront une amélioration de la circulation des bus scolaires qui ne traverseront plus le village par la rue de la République (déplacement de l'arrêt de bus et création d'une zone de stationnement réservée). L'embellissement de la place, par la pose de pavés béton et de dalles engazonnées est prévu courant février et sera suivi en mars par les plantations de la zone centrale. Des travaux de réaménagement de la placette entre la rue du Grand Ferré et la rue de la République sont aussi en cours pour améliorer la circulation. Après ces travaux, suivra la création d'un itinéraire cyclable « voie verte » entre Longueil-Sainte-Marie et Rivecourt.



OCTOBRE ROSE



La seconde marche Octobre rose

Organisée par l'association Familles rurales de Longueil-Sainte-Marie, la seconde marche Octobre rose s'est déroulée le dimanche 26 octobre, en présence de quelques Rivecourtois. Plus de 150 personnes y ont participé au profit de la recherche contre le cancer du sein. Les inscriptions à la marche, les ventes de goodies et la tombola ont permis de récolter la somme de 1 800 euros qui sera reversée à la Ligue de l'Oise contre le cancer. Bravo aux bénévoles qui ont permis cette belle réussite.

CANTINE SCOLAIRE



DU BIO, DU FRAIS ET DU LOCAL POUR LA NOUVELLE CANTINE SCOLAIRE A LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Depuis la rentrée de septembre, à la cantine scolaire de Longueil-Sainte-Marie, les enfants de Rivecourt et de Longueil-Sainte-Marie peuvent bénéficier de repas bio, locaux et préparés sur place, par Julien Prospa, chef de cuisine et Cédric Aubert, son second. Ils sont secondés par Pamela Guilliot, commis de cuisine qui était déjà là auparavant. Julien Prospa espère développer dans un second temps la partie immersion avec les enfants : ateliers recettes, visites de la cuisine, de sites et d'exploitations... « On va apporter une restauration différente, mais faite comme dans une cuisine classique, indique-t-il. Ce n'est plus une cantine, mais un restaurant convivial qui permet des échanges avec le personnel. Les repas sont diététiques, j'ai les diplômes pour les élaborer. Le but est que les enfants mangent un repas réconfortant, qu'ils aiment, mais aussi d'aller en terrain inconnu en fonction des saisons avec des produits méconnus du public. »

ELECTIONS MUNICIPALES

MUNICIPALES 2026 : LE MODE DE SCRUTIN EVOLUE

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. **Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.**

LA VIE ASSOCIATIVE



Fête de la musique

L'association Atom2son a organisé sa 2ème fête de la musique dans le parc Léonce Caron, le samedi 21 juin. Des animations avaient été préparées pour les enfants, mais en raison de la forte chaleur, ont dû être annulées. Les Rivecourtois sont arrivés en fin d'après midi et ont pu profiter du stand restauration et buvette proposé par l'association, en musique. Il y en a eu pour tous les goûts, mais en fin de soirée la place était laissée aux musiques préférées des jeunes. Il est dommage que cela n'ait pas été au goût de certains riverains...



Promenade gourmande

L'Association Carpe Diem a organisé une sortie commentée en forêt d'Halatte, le samedi 13 septembre, pour découvrir la faune, la flore, et le petit patrimoine racontant l'histoire de la forêt. Une sortie passionnante animée par une guide passionnée. Le midi, un excellent repas attendait les promeneurs au restaurant L'art d'Oise.



CREATION D'UNE ASSOCIATION DE YOGA



Jyoti est une association familiale récemment créée, dédiée à accompagner chacun dans un voyage vers soi-même. Son objectif : aider les personnes à retrouver leur flamme intérieure, cette énergie profonde qui éclaire la vie et nourrit le bien-être. À travers le yoga et sa philosophie, des ateliers et des moments de partage, Jyoti propose un espace bienveillant où l'on peut prendre du recul, se reconnecter à ses envies et à ses émotions, et cultiver la joie et la sérénité au quotidien. Les cours sont animés par Phibie Masson, professeure de yoga et masseuse, qui accompagne chaque participant avec écoute et bienveillance. Plus qu'une association, Jyoti est une communauté chaleureuse, où chaque membre peut explorer son potentiel, s'épanouir et retrouver l'étincelle qui le fait vibrer.

Les cours ont lieu à la salle Louis-Lame : le mercredi de 10h30 à 11h30 (yoga vinyasa doux) et le dimanche de 10h à 11h (vinyasa plus actif). **Tarifs** : 1 cours/semaine : 130 € par an; 2 cours/semaine : 175 € (frais d'adhésion inclus). N'hésitez pas à vous rendre sur place pour tous renseignements.

Des ateliers sur une journée ou une demi-journée seront proposés dans l'année (pour les adhérents mais également pour les non-adhérents)



LA VIE ASSOCIATIVE



Halloween

La section jeunes de l'Association Carpe Diem a organisé une nouvelle fois un défilé costumé dans les rues de la commune, ainsi qu'une soirée cinéma le samedi 1er novembre. Un peu plus de monde que l'an dernier pour le défilé, mais moins de succès pour la soirée ciné. Les jeunes ont néanmoins apprécié la projection du film suivie d'un repas avec des burgers maison, frites et brownies. Il est dommage que ceux qui s'étaient inscrits mais ne sont pas venus n'aient pas daigné prévenir, cela aurait évité l'achat de courses inutiles...



Marché de Noël

La section Brigitte Porcelaine de l'association Carpe Diem a organisé son 3ème marché de Noël le dimanche 16 novembre, à la salle des fêtes et à l'extérieur, grâce aux deux chalets prêtés par la commune de Longueil-Sainte-Marie qui ont notamment permis d'accueillir un stand vin chaud et crêpes, ainsi qu'un stand de produits de la Martinique. Une vingtaine d'exposants proposait de nombreuses idées de cadeaux et, à l'extérieur, des fruits et légumes, des compositions de plantes et d'irrésistibles cookies et muffins.

LA VIE ASSOCIATIVE



Concert Musiques du monde

Carpe Diem a organisé le samedi 22 novembre un concert exceptionnel dans la belle église de Rivecourt. Le quintet emmené par le guitariste Fabrice Abrunhosa a enchanté les 80 personnes présentes qui se sont ensuite retrouvées à la salle Louis-Lame pour un pot chaleureux avec les musiciens.

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

AVEC L'ASSOCIATION CARPE DIEM :

- **L'assemblée générale** de Carpe Diem, ouverte à tous, se déroulera le vendredi 20 février, à 19 h 30, salle Louis-Lame, et sera suivie d'un pot convivial, l'occasion pour vous de nous faire part de vos souhaits d'animations et de sorties. Venez nombreux pour parler de la survie de l'association, qui n'aura plus de présidence l'année prochaine. N'hésitez pas à rejoindre le bureau si vous voulez vous investir dans la vie associative du village.
- **Une soirée restaurant théâtre** le samedi 14 mars. Le repas aux Accordailles, place du Palais (20 € adhérents, ou 40 € non adhérents), sera suivi de la comédie « Bonjour l'ambiance » au Théâtre à moustaches à Compiègne (10 € adhérents, ou 18 € non adhérents).
- **Chasse aux œufs** le lundi de Pâques 6 avril, dans le parc Léonce-Caron, cour de la mairie.
- **Sortie en car Nausicaa** (date à définir) : le matin promenade en bateau, découverte de la rade et du port de Boulogne-sur-Mer, déjeuner dans un restaurant de Boulogne et après-midi libre à l'aquarium géant Nausicaa. Prix envisagé : 40 € adultes, 20 € enfants (adhérents Carpe Diem). Bus offert à tous.

Renseignements au 06 32 82 00 94.

AVEC L'ASSOCIATION ATOM2SON :

- **L'Association ATOM2SON participera à la fête du village** et préparera, comme l'an dernier un délicieux repas. Le feu d'artifice pourrait être suivi, d'un bal populaire (manifestation sous réserve de l'accord de la nouvelle municipalité).
- **Une soirée Beaujolais** en novembre.

UN PEU D'HISTOIRE



Le château de Rivecourt

Rivecourt a appartenu aux Seigneurs de Pierrefonds au XVe siècle, puis à ceux du Fayel. Le château a été construit par Hercule Louis en 1643. Au cours des siècles, il été occupé par de puissantes familles dotées par le pouvoir Royal des revenus du Gué et du Port à bois. Le château commandait le passage de la rivière par un gué et il existe encore sur l'Oise un lieu dit « le bac ». A partir de 1650 et pendant plusieurs siècles, c'est la famille de Maleyssie-Melun qui l'a occupé. Jacques-François est marquis seigneur de Rivecourt. Le château a été transformé au XVIIème siècle, et est considéré comme remarquable. Le Domaine de Maleyssie-Melun est érigé en Marquisat et tous les membres de la famille ont été guillotins à la révolution. En 1798, Francois du Luc de la Roque vend le château, la ferme, le moulin et les terres à Louis André Alix, receveur des contributions directes de Compiègne. De 1812 à 1950, le château a été la propriété de la famille Maréchal (Louis Gustave Maréchal a été maire de 1909 à 1914). Suite à une discorde, le château a été racheté par Pierre Maréchal, petit fils d'Auguste en 1940, qui le vend à M. Dumont, inspecteur de la Sécurité sociale qui le cède à son tour en 1962 à Melle Licette. Depuis 1970, c'est la famille Varenne qui l'occupe.



AU REVOIR SIMONE

Simone Pivain nous a quittés

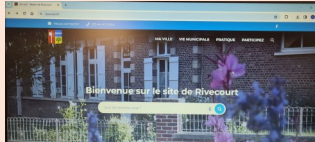
Celle qui, à partir de 1982, a tenu le bar tabac de Rivecourt, a laissé de nombreux souvenirs aux Rivecourtois. Son accueil, sa disponibilité et son sérieux étaient connus de tous. Elle assurait un grand nombre de services (bar - tabac - journaux - timbres - épicerie - restaurant - dépôt de pain - préparation de colis - vin d'honneur pour la commune - billard français - flipper - baby foot ...). Après sa retraite bien méritée, elle a fait partie du monde associatif pendant de nombreuses années.



INFOS PRATIQUES

JOINDRE LA MUNICIPALITE EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Il n'est pas nécessaire d'attendre les jours de permanence pour passer ou téléphoner à la mairie, le site internet permet de recueillir vos messages qui seront traités dans les meilleurs délais : www.rivecourt.fr



* INCIVILITES, ANIMAUX ERRANTS, REVERBERE DEFECTUEUX... VOUS AVEZ UN PROBLEME ?

Il suffit de le signaler, à la rubrique « Je vous signale que ».

* VOUS AVEZ DES IDEES POUR LA COMMUNE ?

Toujours sur le site internet de la commune, la rubrique « Monsieur le Maire, j'ai une idée » est faite pour vous. Le maire prendra connaissance de vos idées et vous répondra dès que possible.

Propriétaires bailleurs : travaux énergétiques, un interlocuteur impartial : l'ADIL de l'Oise

Dans le cadre des locations d'habitation principale, le bailleur est tenu de remettre à son locataire un logement décent. Depuis le 1er janvier 2023, sont indécents les logements dont la consommation estimée par le DPE atteint ou dépasse les 450 KWh par m² de surface habitable par an. Il en va de même depuis le 1er janvier 2025 des logements dont l'étiquette énergétique est en G. Viendront ensuite les logements classés F, en 2028 et ceux classés E, en 2030.

Si votre bien nécessite des travaux et si vous souhaitez savoir comment accéder aux aides, appelez l'ADIL de l'Oise au 03 44 48 61 30. Informations gratuites.

Directeur de la publication

Grégory HUCHETTE

Comité de rédaction

Agnès CHARLET

Mireille CARDOT

Pascale TOCATLIAN

ETAT CIVIL



Ils se sont unis

- Alexandra DICKEL et Julien DELAMOTTE, le 25 juillet.
- Sophie DOUARD et Matthieu DECLERCQ, le 16 août.
- Marine DUPUY et Jason LAUDE, le 4 octobre.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
SGA
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

Le recensement citoyen est une démarche administrative obligatoire pour chaque jeune Français dans les 3 mois suivant ses 16 ans. Vous pouvez l'effectuer à la mairie de votre commune. Le recensement est nécessaire pour accéder à la Journée Défense et citoyenneté (JDC) et pour s'inscrire au baccalauréat ou au permis de conduire avant 25 ans. Il est important d'informer les autorités militaires de tout changement de situation après le recensement.

MAIRIE DE RIVECOURT

2 rue de la Mairie

60126 RIVECOURT

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 16h00 à 18h00 et sur rendez-vous, de 18h00 à 19h00

Jeudi : 16h00 à 18h00

Téléphone : 03 44 41 18 64

Nouveau site Internet :

www.rivecourt.fr

Mail : m.rivecourt@wanadoo.fr